



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement durable

Question écrite n° 48345

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur l'incidence du tourisme sur le réchauffement climatique. Ainsi, en France, le secteur du tourisme représente environ 7 % du PIB national et serait responsable de 5 % des émissions de gaz à effet de serre. Tourisme et changement climatique seraient donc en interdépendance : les activités touristiques dépendent fortement du climat, qu'elles contribuent pourtant à détériorer au risque de mettre en péril leur pérennité économique. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement entend soutenir des démarches entreprises par les professionnels du secteur pour favoriser, notamment, l'émergence d'une « éco-hôtellerie ».

Texte de la réponse

Le climat est une ressource fondamentale pour le tourisme qu'il contribue pourtant à changer. Comme pour un grand nombre de secteurs économiques, l'enjeu du tourisme et du climat relève à la fois de l'atténuation, donc de la baisse des émissions dues au tourisme, et de l'adaptation aux changements climatiques aujourd'hui prévue par la communauté internationale. À l'échelle mondiale, la part du tourisme dans les émissions de gaz à effet de serre est estimée à 5 % en incluant le transport, l'hébergement et les activités. Les transports représenteraient 75 % de l'ensemble des émissions dues au tourisme, l'hébergement 20 % et les activités 5 %. En France, la part des émissions dues au tourisme serait globalement comprise entre 9 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre. Le secteur du transport et des déplacements touristiques serait à l'origine à lui seul de 6 à 8 % des émissions nationales. Compte tenu des prévisions d'évolution du nombre de touristes dans le monde, les émissions de gaz à effet de serre du secteur pourraient tripler d'ici à 2035. L'Europe et le bassin méditerranéen pourraient être l'une des principales destinations touristiques affectées par les changements climatiques. Le tourisme durable et la problématique spécifique de l'impact du tourisme sur le changement climatique impliquent l'ensemble des parties prenantes du secteur : tours opérateurs, voyageurs, professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, gestionnaires d'activités, etc. Le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, avec l'appui de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, soutient dans ce cadre de nombreuses initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments touristiques, d'intégration des énergies renouvelables dans l'hôtellerie et le camping, de création d'éco-gîtes ou de promotions de labels français et européens, et plus généralement de diffusion de bonnes pratiques innovantes du secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48345

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4110

Réponse publiée le : 10 novembre 2009, page 10629